

Mairie de VERCHAIX**Chef Lieu****74440 VERCHAIX****Tél: 04.50.90.11.24****Compte-rendu n°2017-04
Conseil Municipal du 11 mai 2017 à 20h**

L'an **deux mil dix-sept**, le **11** du mois de **mai**, le Conseil municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. VAUDEY Joël, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 04 mai 2017

Nombre de Conseillers en exercice: 14

Présents: VAUDEY Joël, Maire, MORIO Daniel, PERREARD Hélène, ZOBEL Jean-Paul, MULATIER Stéphane, adjoints, RIONDEL Sabine, ROUILLER-MARTIN Pascal, BERTHIN Chantal, COLLINET Maëlle.

Absents excusés: NASSIVERA Nadia (pouvoir à VAUDEY Joël), MISSILLIER Valérie, ROUGE Laurent, BUCHS Bertrand (pouvoir à MULATIER Stéphane).

Absents: RUM Pascal.

Le procès-verbal de la séance du 30 mars 2017 est adopté à l'unanimité.

Désignation du secrétaire de séance: Madame Maëlle COLLINET

Compte rendu d'exercice de délégations du Conseil Municipal au Maire:
Récapitulatif des devis signés suite au vote du budget primitif:

date	objet	entreprise	montant
03/04/2017	aire retournement les Rottes	GANIVET Philippe	4.560 €
03/04/2017	reprise accotement le Frêne	AMTP	5.737,52 €
03/04/2017	achat de 3 tables et 1 corbeille	RONDINO	2.487,19 €
03/04/2017	mise aux normes PMR plonge camping	SAUVAGE Joël	1.147,44 €
03/04/2017	mise aux normes PMR douche camping	SAUVAGE Joël	4.157,88 €
03/04/2017	changement fenêtre grenier Mairie	CONCEPT BOIS	705,10 €
03/04/2017	changement 2 fenêtres accueil camping	CONCEPT BOIS	1.133 €
10/04/2017	remplacement 2 poteaux incendie	SUEZ	10.684,90 €
10/04/2017	éclairage sanitaires camping	DEWEZ Electricité	5.522,23 €
10/04/2017	2 lampadaires solaires camping	FONROCHE	5.169,60 €
10/04/2017	entretien de la voirie: Rue Michel Collin ZA des Hottes Est Chef Lieu abords école Cunette Prailou Cunette le Châble Reprofilage Chaumieu Reprise tampons Cossin Cunettes les Lanches Reprofilage Magnin Reprise tampons la Rapaz	SIORAT	7.682,68 € 5.486,40 € 5.451,60 € 2.343,27 € 5.639,10 € 9.588,01 € 3.637,55 € 9.754,87 € 5.834,68 € 2.052,79 € <hr/> 57.470,95 €
11/04/2017	réalisation de 2 abris bus	GANIVET Jean-Yves	8.333,18 €
27/04/2017	gazon, engrais, terreau, désherbant	NATURA LIS	1.584,05 €
27/04/2017	achat de rayonnages	MANUTAN	3.190,44 €

Ordre du jour:

1) Bilan des réalisations à mi-mandat

Ce point ne fait pas l'objet d'une délibération

Monsieur le Maire revient sur les points du programme de l'équipe municipale élue:

Le logement

- Construction d'un nouveau bâtiment à usage locatif près de la Pastorale: *en cours (permis de construire accordé pour deux bâtiments comprenant chacun 6 logements)*
- Poursuite du projet de logements aidés au Bouchet: *terminé*
- Réhabilitation du parc locatif communal existant: *en cours (rénovation de l'appartement de la Mairie et d'un appartement du Presbytère)*
- Aide et soutien aux projets privés de logements collectifs à usage de résidence principale: *un projet terminé aux Hottes Ouest et un second en cours d'étude*

Les enfants

- Gratuité des activités dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires: *réalisé*
- Soutien aux projets intercommunaux de crèches et de centres de loisirs: *pas de projet proposé par la CCMG*
- Nouvelle aire de jeux: *projet abandonné à cause des nuisances pour les riverains, sera remplacé par un parcours de promenade*
- Modernisation du minigolf: *fait*

Le cadre de vie

- Adressage des rues et numérotation du bâti: *en cours*
- Sécurisation des routes: *fait avec la pose de glissières de sécurité sur la haut de la commune en cours avec l'aménagement de la RD 907*
- Programme pluriannuel de réfection des chaussées: *en cours avec, chaque année, l'inscription au budget d'un montant de travaux compris entre 50.000 et 100.000 €*
- Amélioration de la visibilité de nos commerces: *à prévoir l'année prochaine avec un programme global de communication/signalétique sur l'ensemble de la commune*
- Renforcement de la promotion et de l'animation dans le village: *poursuite de la collaboration avec l'Office de Tourisme*
- Préservation des zones naturelles: *effective dans le cadre de la révision du PLU actuellement en cours*
- Favorisation de la biodiversité: *essais de modes de traitement respectueux de l'environnement sur les espaces verts et les plantations*
- Soutien à l'agriculture: *rénovation des chalets d'alpage de Joux-Plane et du Croz, débroussaillage de nouvelles zones de pâturage*
- Soutien aux associations: *la commission communale ad hoc n'a pas encore fonctionné mais participation des élus aux assemblées générales*

Les finances, la fiscalité

- Gestion saine et rigoureuse: *réelle au vu des éléments donnés par Mme DENNETIERE, Trésorière, lors du dernier CM*
- Création de ressources locatives nouvelles: *sans objet, le mode de gestion des nouveaux bâtiments locatifs de la Pastorale ayant été modifié avec l'intervention d'un opérateur*
- Pérennité des conventions avec les exploitants des remontées mécaniques: *fait*
- Réflexion sur la fiscalité intercommunale: *effectif avec le changement de fiscalité et le passage au régime de Fiscalité Professionnelle Unique au 1^{er} janvier 2017*

La communication

- Mises à jour régulières du site internet communal: *fait*
- Mise en ligne des comptes-rendus du conseil municipal: *fait*
- Renforcement de la communication dans la presse locale: *fait avec la parution d'au moins un article par semaine en moyenne*
- Bulletins municipaux trimestriels ouverts aux associations: *parution semestrielle, la charge de travail pour la confection d'un bulletin étant conséquente*

Monsieur le Maire indique ensuite que de nouveaux dossiers se sont ajoutés au cours du mandat:

- l'aménagement d'une Maison de Services Publics au rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment de la Poste: *les travaux sont en cours et devraient être terminés à la fin du mois*
- la réfection des tennis et la réalisation d'une fresque sur le mur d'entraînement
- la résolution du problème du virage de la Verne: *les travaux vont commencer prochainement, le choix de l'entreprise attributaire étant actuellement en cours*

Monsieur le Maire conclut en précisant que 90 % des prévisions sont achevées ou en cours de réalisation et remercie les élus qui sont et restent très impliqués.

Madame Hélène PERREARD remercie Monsieur Joël VAUDEY pour son engagement et la mise entre parenthèse de sa carrière professionnelle durant deux années ce qui a permis d'avancer sur les dossiers importants.

Monsieur le Maire présente enfin les projets pour les prochaines années:

- amélioration de la communication et de la signalétique sur la commune avec la valorisation du site de Joux-Plane, la modernisation de l'intérieur de la salle polyvalente, la signalisation des commerces dans les ZA...
- sécurisation de la RD 907: selon les finances communales, réalisation de la tranche jusqu'au rond-point en 2019
- cimetière: une étude hydrogéologique est en cours sur le terrain de l'ancienne Maison Nachon afin de connaître la nature du sol ce qui permettra de décider de la poursuite (étude sur la capacité d'accueil du site) ou non de ce projet.

2) Création des postes saisonniers au minigolf et aux espaces verts pour l'été 2017

délibération n°D2017_0401

Monsieur Daniel MORIO indique qu'il est nécessaire de recruter plusieurs personnes pour la gestion du minigolf durant l'été.

Il propose de créer:

- 2 emplois à durée déterminée de 28h/semaine du 1^{er} au 31 juillet 2017, y compris le week-end.
- 2 emplois à durée déterminée de 28h/semaine du 1^{er} au 31 août 2017, y compris le week-end.

Il précise que les candidatures déposées pour ces postes ont été très nombreuses.

Accord à l'unanimité

délibération n°D2017_0402

Monsieur Daniel MORIO indique ensuite que, pour pallier les absences des agents titulaires pendant les périodes de congés d'été, il est nécessaire de recruter une personne pour assurer l'entretien des espaces verts et des fleurs du 1^{er} juillet au 31 août 2017. Il est proposé de verser une IFSE à cet agent non titulaire.

Les horaires de travail sont les suivants: du lundi au vendredi de 6h à 12h
le samedi de 6h à 11h

Accord à l'unanimité

3) Validation de la dénomination des rues, voies et places de la commune

délibération n°D2017_0403

Madame Sabine RIONDEL rappelle au Conseil Municipal la délibération du 21 juillet 2011 validant les noms attribués à l'ensemble des voies communales. Elle précise que cette liste doit être complétée afin de répondre aux recommandations du RGD73-74 et du bureau d'étude en charge du dossier. Elle présente la liste:

Nom de Rue
Hottes Route des
Graverruaz Route de
Grand Nant Rue du
Tataz Rue de la

Chamot Impasse de
Beuly Impasse de
Scierie Impasse de la
Epure Rue de l'
Lingues Impasse des
Yvon Denambride Rue
Gare Rue de la
Grand Tétras Impasse du
Morillon Route de
Marché Place du
Valentine Route de la
Lhottis Route des
Sainte Fleur Impasse de la
Loisirs Rue des
Giffre Rue du
Champ de la Poste Place du
Michel Collin Rue
Vigne Impasse de la
Bosquet Rue du
Ecureuils Rue des
Bouchet Rue du
Esserts Chemin des
Ravoire Impasse de la
Charrière Route de
Mouilles Chemin des
l'Ecole Rue de
Lanches Route des
Chenaz Impasse de la
Fruitière Impasse de la
Régis Büchs Rue
Demoiselles Chemin des
Mairie Place de la
Lornaz Route de
Prailou Route de
Retuets Impasse des
Noyers Impasse des
Chevreuils Impasse des
Pleigne Route de la
Hauts de Verchaix Impasse des
Combe Rue de la
Edelweiss Impasse des
Gibier Impasse du
Chaumieu Route du
Balme Rue de la
Cossin Rue de
Chardon Bleu Chemin du
Myosotis Impasse des

Bois Rue des
Rottes Route des
Cimes Impasse des
Fayards Impasse des

 Pour mémoire
 Création

Accord à l'unanimité

Madame Sabine RIONDEL précise ensuite que le système de numérotation retenu pour chaque point d'adressage sera la numérotation métrique.

A noter: à la demande d'une riveraine, orientation du panneau "la Pleigne" à vérifier

4) Etat d'assiette des coupes de bois pour l'année 2018

délibération n°D2017_0404

Monsieur Stéphane MULATIER présente l'état d'assiette des coupes de l'année 2018 proposé dans le tableau ci-après:

- l'état d'assiette des coupes à marquer en 2018 proposées par l'ONF

Parcelle	*Type de coupe	Vol. présumé réalisable (m ³)	Surface Coupe (ha)	Coupe réglée / non réglée	Année de passage proposée (1)	**Année décidée par le propriétaire	Destination (2)		Mode de vente (3)		Mode de mise à disposition (4)		Conditions d'inscription de la coupe	En cas de modifications des colonnes 1-2-3-4: justifications du propriétaire
							Délivrance	Vente	Appel d'offre	Gré à gré contrat	Sur pied	Façonné		
B	RGN	198	1	Non réglée	2018			X	X		X			
G	AS	89	6	Non réglée	2018			X		X			Conséquence de chablis et dépérissement, COUPE SCOLYTE en 2016	

(*) Nature de la coupe:

AMEL: amélioration – AS: sanitaire – EM: emprise – IRR: irrégulier – RGN: régénération – RTR: rase par trouée – SF: taillie sous futaie – TS: taillis simple – RA: rase

VEG: bois vendus bord de route en vente/exploitation groupées

** A compléter si différence avec (1)

Accord à l'unanimité

5) Demande de subvention au titre du programme de développement rural de Rhône-Alpes pour la remise en valeur de l'alimentation d'eau de l'alpage de Joux-Plane

délibération n°D2017_0405

Monsieur Stéphane MULATIER indique qu'une nouvelle cuve de 5000 L va être installée sur l'alpage de Joux-Plane afin d'améliorer l'alimentation en eau potable pour un montant total de travaux de 4.886,40 € TTC. Ce dossier a reçu un avis favorable du comité de pilotage du Plan Pastoral Territorial du Haut-Giffre.

Proposition de demande de subvention à la Région et au titre du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural):

- Subvention Région: montant sollicité = 1.710,24 € (35%)
- Subvention FEADER: montant sollicité = 1.710,24 € (35 %)

Accord à l'unanimité

6) Fixation du montant du loyer de l'appartement du 1^{er} étage de l'ancien bâtiment de la Poste au 1^{er} juin 2017

délibération n°D2017_0406

Monsieur le Maire rappelle que le Syndicat Intercommunal de la Vallée du Haut-Giffre occupe l'appartement du 1^{er} étage de l'ancien bâtiment de la Poste depuis le 1^{er} juin 2016.

Il rappelle ensuite que le montant mensuel du loyer a été fixé à 550 €, révisable chaque année par délibération concordante des conseils municipaux de Verchaix et de Morillon, l'augmentation en résultant ne pouvant excéder la variation de l'indice de référence des loyers du 1^{er} trimestre de l'année en cours soit:

Indice du 1^{er} trimestre 2017 = 125,90

Indice du 1^{er} trimestre 2016 = 125,26

Montant du loyer au 1^{er} juin 2017 = 552,81 € arrondi à 552,80 €.

Accord à l'unanimité

7) Approbation de la vente à la Commune de terrains en zone naturelle

Monsieur le Maire rappelle les propositions de vente de terrains à la commune qui permettraient d'augmenter la propriété foncière de la commune et de compenser les demandes de distraction de parcelles du régime forestier actuellement en cours.

Il indique que deux propriétaires ont donné leur accord aux conditions suivantes:

délibération n°D2017_0407

- propriété de Madame Jacqueline DE JONGHE

lieu-dit	parcelles	superficie	prix au m ²	total
le Croz	A 526	7010 m ²	0,10 €	701 €
Bouchard Devant	A 740	2688 m ²	0,10 €	268,80 €
les Lanches	A 881	489 m ²	0,30 €	146,70 €
	A 913	699 m ²	0,30 €	209,70 €
les Parchets	A 1198	594 m ²	0,30 €	178,20 €
	A 1207	4055 m ²	700 m ² à 1 € 3355 m ² à 0,30 €	700 € 1.006,50 €
	A 1209	573 m ²	1 €	573 €
La Frenière	B 32	590 m ²	0,20 €	118 €
		16.698 m ²		3.901,90 €

Les frais inhérents à cette cession sont à la charge de la commune

Accord à l'unanimité

délibération n°D2017_0408

- propriété des consorts MULLATIER

lieu-dit	parcelles	superficie	prix au m ²	total
Veruy	A 1124	7185 m ²	0,30 €	6.529,50 €
La Foutaz	B 1400	1688 m ²		
les Mortinnes	B 1526	11835 m ²		
	B 1528	1057 m ²		
		21765 m ²		

Les frais inhérents à cette cession sont à la charge de la commune

Accord à l'unanimité

8) Voyages scolaires: demandes de subvention des collèges de Samoëns et Taninges

délibération n°D2017_0409

→ Collège de Samoëns

du 13 au 18 octobre 2017 en Sicile

élèves concernés: 4^{ème} et 3^{ème} latinistes + 3^{ème} italianistes soit 45 élèves dont 9 de Verchaix

proposition de subvention = 540 € soit 60 € par élève

accord à l'unanimité

→ Collège de Taninges

2 jours à Turin

1 élève de Verchaix concerné

Proposition de subvention = 20 €

Accord à l'unanimité

9) 14^{ème} édition de la Pass'Portes du Soleil: convention pour la mise en place des secours hélicoptérés

délibération n°D2017_0410

Monsieur le Maire présente la 14^{ème} Pass'Portes du Soleil MTB qui se déroulera sur le domaine des Portes du Soleil les 23, 24 et 25 juin prochains. La Commune de Verchaix étant traversée par cette manifestation, une convention doit être signée avec la société Mont Blanc Hélicoptères pour la mise en place du dispositif de secours hélicoptérés.

Accord à l'unanimité

10) Questions diverses

Hélène PERREARD:

- CCMG commission n°3 "Gestion et aménagement du territoire"

Passerelle de la Valentine: remplacement non prévu car le terrain est trop instable pour le moment

Sentier du minigolf: ne peut pas être pris en charge par le budget intercommunal car inclus dans l'aménagement d'une base de loisirs

Voie verte: poursuite du tracé malgré le refus de certains propriétaires privés de donner leur accord pour le passage de cette voie sur leur terrain

Aménagement du pont du Giffre entre Verchaix et Morillon: projet de sécurisation à étudier avec le Conseil départemental, propriétaire de l'ouvrage et les communes de Morillon et de Verchaix

- Temps d'Activités Périscolaires

Des informations circulent quant à la suppression des activités périscolaires et de l'école le mercredi matin dès la prochaine rentrée scolaire, la décision finale revenant aux communes.

Réponse de Monsieur le Maire: la commune ne prendra aucune position avant la parution de textes officiels.

Fin de la réunion à 22h00.